

ENQUÊTE SUR LES RUPTURES ET CONTINGENTEMENT DE MÉDICAMENTS DANS LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE



G. Allais¹, A. Lassalle¹, F. d'Acremont¹, E. Rochais¹, J-C. Maupetit¹

¹ Unité de Coordination Régionale, OMEDIT Pays de la Loire, Nantes, France



CONTEXTE

Les ruptures de stock et contingentements de médicaments sont un problème de santé publique qui impacte à la fois les professionnels de santé, les autorités sanitaires et les patients. Les dernières données montrent une augmentation exponentielle ces 10 dernières années¹.



L'OMEDIT a été alerté à plusieurs reprises par les établissements de santé (ETS) de la région sur une hausse importante du nombre de ruptures. Nous avons réalisé cette enquête pour mieux appréhender l'ampleur du phénomène et ses conséquences sur la pratique quotidienne des professionnels.

MÉTHODE

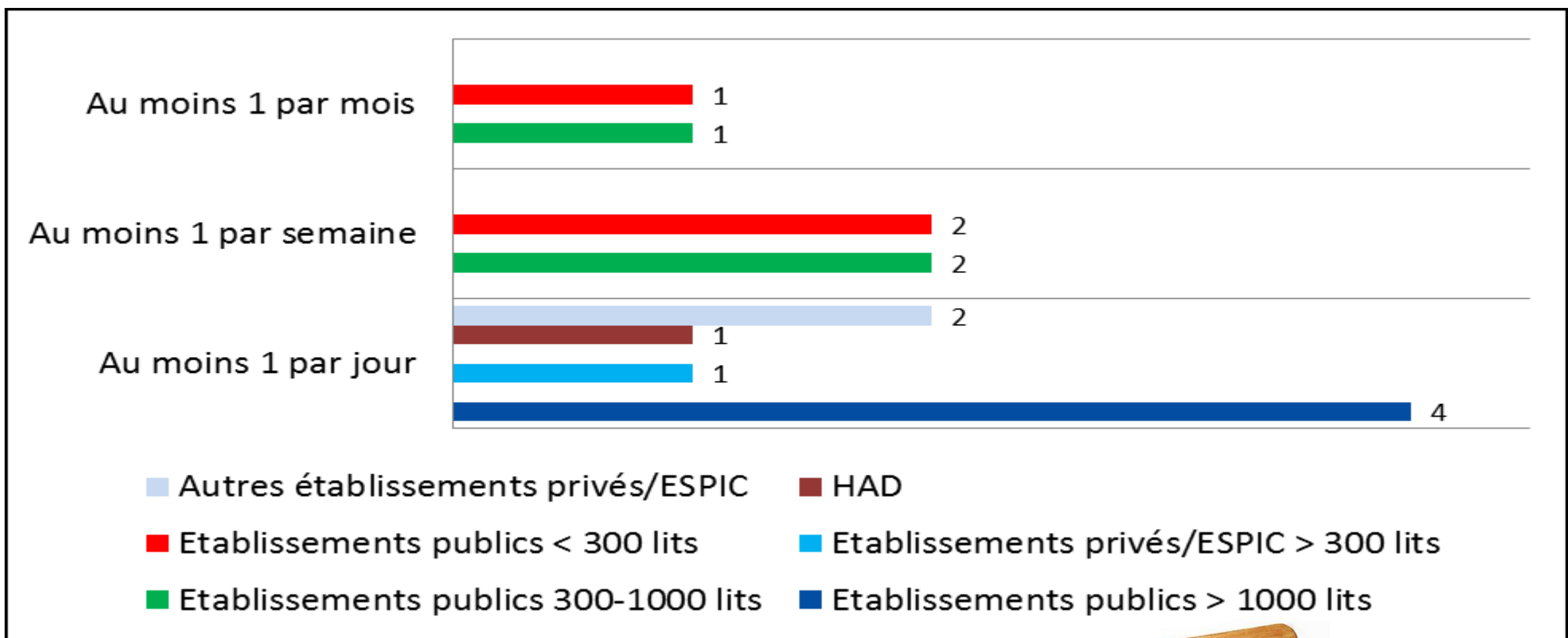
- Rédaction d'un formulaire de recueil en collaboration avec 3 ETS
- Envoi du formulaire par mail aux pharmaciens gérants des 84 ETS sanitaires de la région (MCO/SSR/HAD)
- Période de recueil : Mars-Mai 2018

RESULTATS

Taux de participation :

- 16 réponses ➔ **19%** (toutes les catégories d'ETS sont représentées sauf ceux dédiés au cancer)

Fréquence de survenue d'une nouvelle rupture dans les ETS :

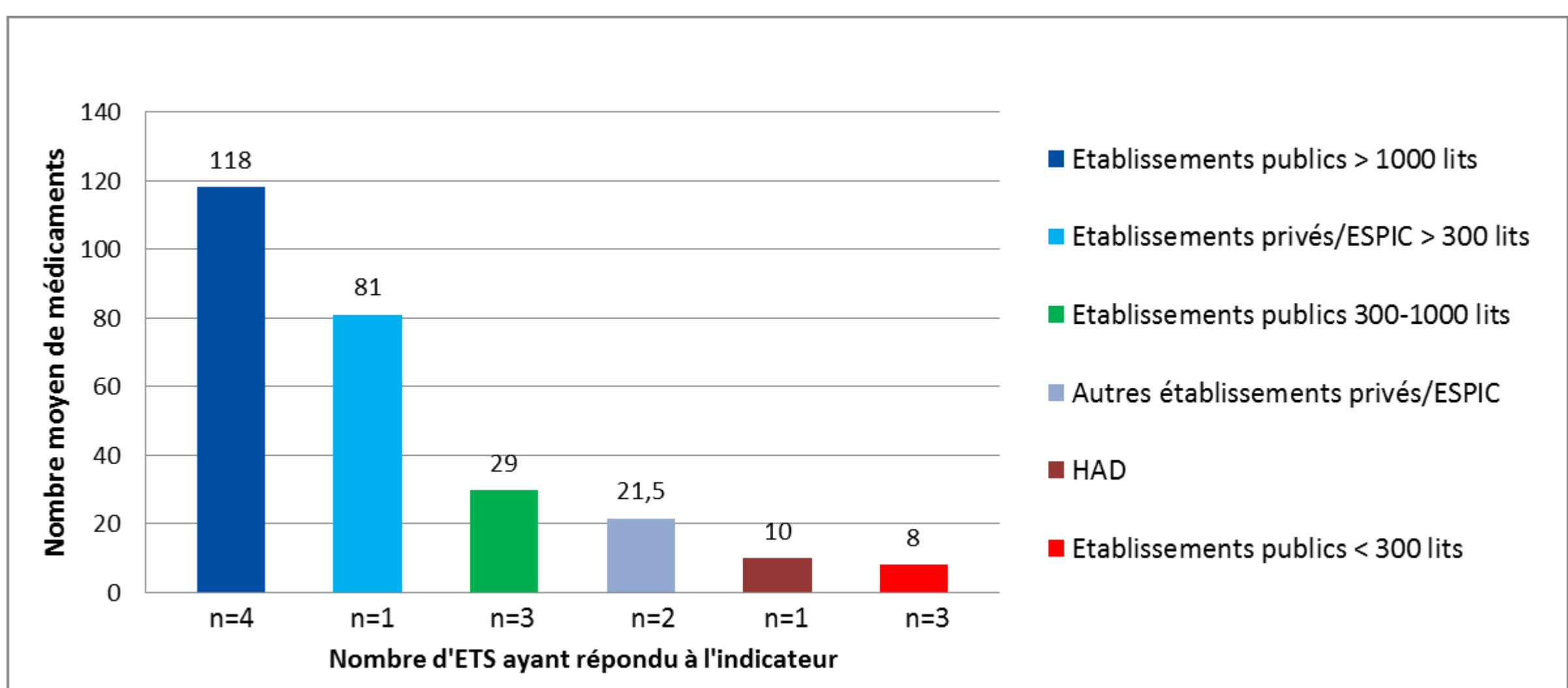


Les ETS > 1000 lits gèrent au moins une nouvelle rupture/jour



Évaluation du nombre de ruptures au sein des ETS

- Nombre moyen de ruptures au moment de l'enquête

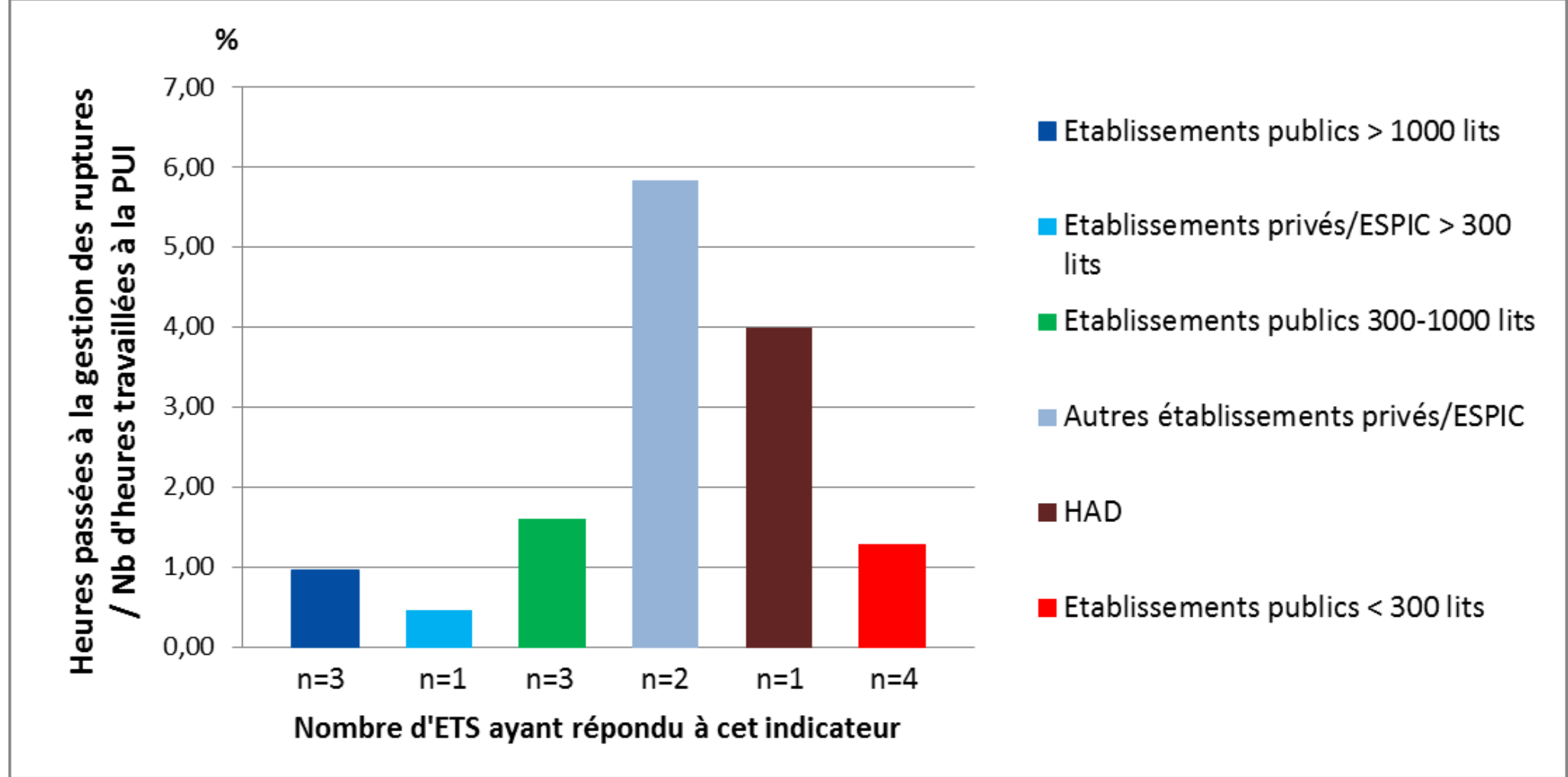


- Taux moyen de médicaments en rupture / livret thérapeutique ➔ **8,30% [4,97-15,00%]**



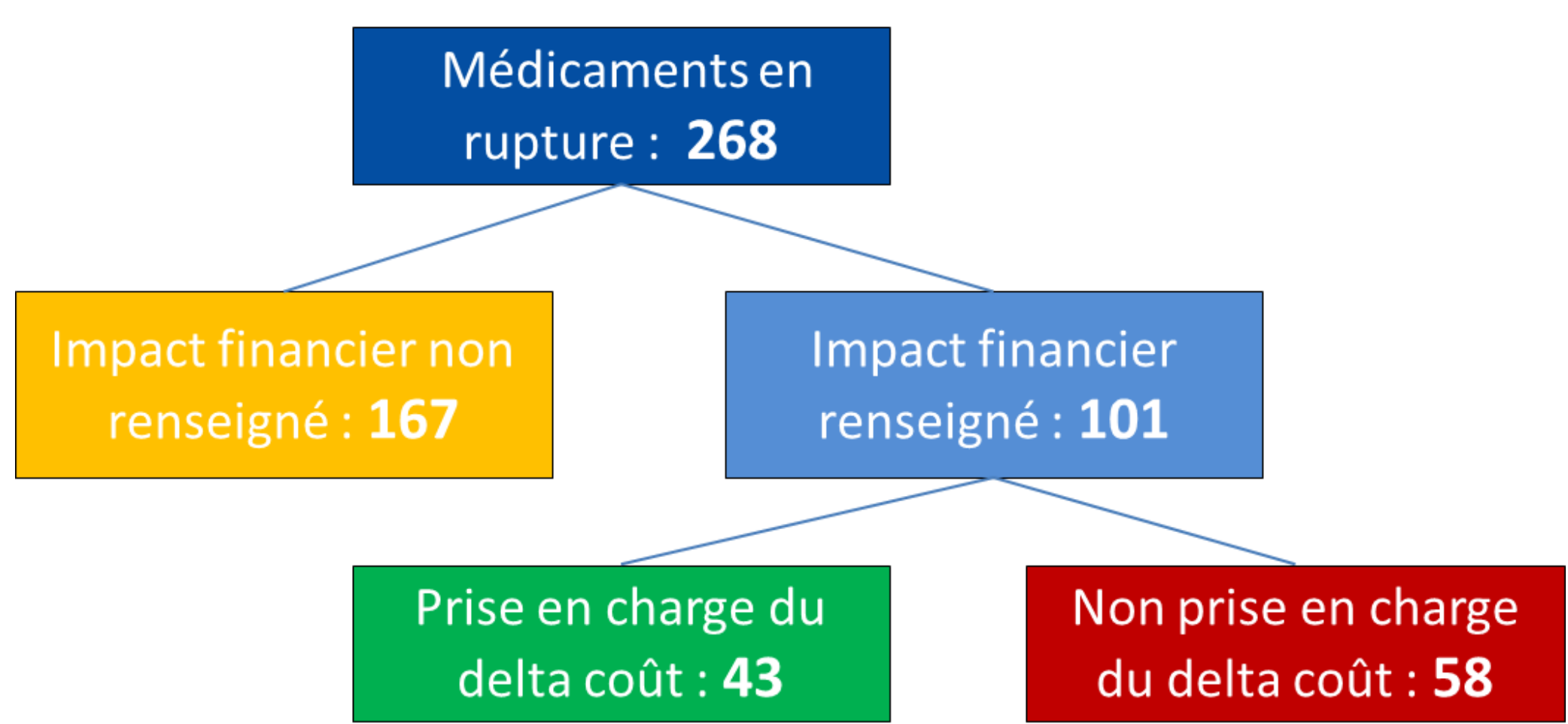
Impact économique des ruptures

1. Évaluation du temps passé à la gestion des ruptures rapporté au nombre d'heures travaillées à la PUI



- Entre **0,96** et **5,83** % du temps de travail pour gérer les ruptures

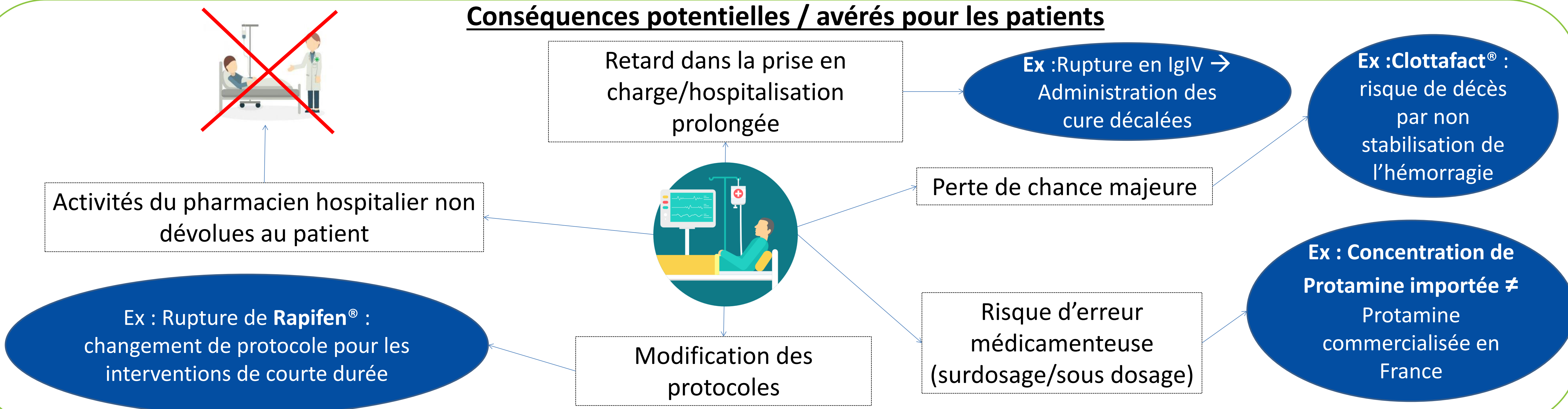
2. Prise en charge du surcoût induit par le fournisseur en rupture



- La majorité des molécules en rupture induisent un surcoût qui est à la charge de l'établissement



Conséquences potentielles / avérés pour les patients



CONCLUSION

Les ETS >1000 lits gèrent logiquement un nombre de rupture plus important. Toutefois l'impact des ruptures sur la mobilisation des ressources humaines est plus importante dans les petits établissements. Il n'a pas été possible de chiffrer avec précision le montant dû aux surcoûts induits par les ruptures.

La problématique des ruptures de stock n'est pas nouvelle. Des initiatives ont été prises pour faciliter la gestion des ruptures (Liste des ruptures « ANSM », obligation de déclaration des médicaments en arrêt de commercialisation ...) mais qui sont aujourd'hui insuffisantes. Les professionnels interrogés ont proposé des actions qui permettraient d'optimiser la gestion des ruptures : disposer d'une base commune des ruptures, limiter la centralisation massive des achats, revoir les procédures d'achats, obliger les fournisseurs à communiquer et à proposer des alternatives. Il est nécessaire que ces données soient remontées au niveau régional et national.